



HAL
open science

Dalles funéraires et inscriptions lapidaires du musée des Amériques-Auch

Christophe Balagna

► **To cite this version:**

Christophe Balagna. Dalles funéraires et inscriptions lapidaires du musée des Amériques-Auch. 2016.
hal-02508867

HAL Id: hal-02508867

<https://hal.science/hal-02508867>

Preprint submitted on 16 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Dalles funéraires et inscriptions lapidaires du musée des Amériques-Auch

par Christophe BALAGNA

Le musée des Amériques-Auch abrite une intéressante série de dalles funéraires médiévales et d'inscriptions lapidaires de la même époque. Ces éléments ont été recueillis principalement autour de la cathédrale, au couvent des Cordeliers ou au prieuré Saint-Orens. Ces édifices ont été, nous l'avons vu par ailleurs, quelques-uns des plus importants monuments religieux qui se trouvaient dans la ville d'Auch au Moyen Âge. Grâce aux textes qui ont pu être relevés dans le passé, mais qui n'existent plus aujourd'hui, on peut constituer une série d'environ trente inscriptions funéraires antérieures à 1300 et moins d'une dizaine appartenant au XIV^e siècle¹.

On trouve par exemple des épitaphes² sans mention d'année. C'est le cas, par exemple, pour les pièces provenant de la cathédrale. Pour les œuvres issues des Cordeliers ou de Saint-Orens, on trouve la mention *Anno* ou *Anno Domini* suivie des calendes des ides et des nones pour marquer le jour du décès. Parfois, la datation se fait à partir d'une fête religieuse.

Le décès est partout mentionné par le mot *obiit* selon la pratique habituelle au Moyen Âge. Parfois, après le terme *obiit*, on peut lire *jacet hic* ou *hic jacet*.

Le défunt est généralement désigné par son patronyme qui, le plus souvent, renvoie à un toponyme désignant un lieu toujours situé dans un rayon de cinquante kilomètres autour de la ville d'Auch. Parfois, un qualificatif suit le nom : *domicellus*³, *elemosinarius*⁴, *dominus*, *magister*, *familiaris*. Ce dernier terme désigne probablement un laïc, bienfaiteur de la cathédrale ou de Saint-Orens.

Quelques-unes des inscriptions renvoient à des fondations d'anniversaires et la somme allouée à la célébration des messes funéraires est donnée à la communauté religieuse. L'argent est parfois associé à des biens matériels comme le froment.

¹ Cf. Robert Favreau, Jean Michaud, Bernadette Leplant, *Corpus des Inscriptions de la France Médiévale, Gers, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques*, t. 6, Paris, 1982.

² L'épitaphe est une inscription funéraire qui peut être placée seule sur une dalle de pierre ou être portée sur un monument figuré, dalle, sarcophage ou gisant.

³ Le terme *domicellus* désigne un jeune homme d'origine noble, que celui-ci ait été armé ou non chevalier. C'est un terme que l'on ne rencontre pas dans l'épigraphie avant le XIII^e siècle.

⁴ Le terme *elemosinarius* désigne la personne chargée, dans le monastère, de distribuer aux pauvres les aumônes.

Parmi les demandes de prières, on trouve généralement la mention *amen* et *requiescat in pace*. Parfois, on peut lire *Orate pro anima ejus Pater Noster* (Cordeliers, Saint-Orens). Parfois, on rajoute l'expression *bone memorie*, utilisée depuis les débuts du christianisme.

Il existe donc un schéma général qui est le suivant : datation, mention du décès, nom (et fonction), fondation et prière. Ce sont soit des épitaphes de clercs, soit des épitaphes de laïcs, hommes et femmes. On les trouvait principalement encadrées dans les murs du cloître, dans les murs extérieurs des églises.

On remarque que le cadre et les lignes sont parfois tracés à l'avance. Quelquefois, une croix cantonnée de points est placée au début du texte. Les inscriptions comportent également des abréviations, notamment le tilde placé au-dessus d'une ou de plusieurs lettres pour signaler qu'un mot a été abrégé, que des lettres n'ont pas été écrites. La plupart du temps, il se présente sous la forme d'une barre horizontale placée au-dessus de l'abréviation. De temps en temps, le tilde peut avoir une forme courbe, plus ou moins stylisée selon la technique du scribe.

En général, il n'y a pas de ponctuation. Quand il y en a une, elle est formée par deux ou par trois points verticaux placés entre chaque mot. La plupart des lettres sont des onciales, c'est-à-dire des majuscules arrondies dont toutefois la taille est inférieure à nos majuscules modernes⁵. Elles sont parfois liées. De temps en temps, quelques minuscules se joignent aux onciales. Parfois, dans les inscriptions longues, notamment dans l'épitaphe d'A. et de G. de Maurens, provenant de Saint-Orens, le prénom est réduit à l'initiale, ce qui ne facilite pas la tâche de l'historien.

A côté de ces inscriptions funéraires, on trouve d'autres textes intéressants : une inscription désigne un bénitier ou une vasque baptismale provenant de Saint-Orens, une autre rappelle la pose d'une première pierre du chantier de la nouvelle cathédrale en 1288 par l'archevêque Amanieu d'Armagnac, une pierre commémore la dédicace d'une église dédiée à saint André, saint Jean et saint Martin, sans doute à Préneron, au XI^e siècle.

En général, l'écriture que nous voyons utilisée sur ces objets est celle qui fut mise en usage autour de 800, à l'époque de Charlemagne et de Louis le Pieux, quand on imposa à tout le monde franc la pratique d'une écriture identique pour tous. Il s'agit de la minuscule caroline qui s'est généralisée au IX^e siècle dans laquelle furent, d'une part, recopiés les manuscrits anciens devenus difficiles à déchiffrer et, d'autre part, écrites les œuvres des savants de cette époque.

La caroline est une écriture dite posée ou à main posée. Cela signifie que le scribe pose le gras de sa paume sur le support pour pouvoir à loisir dessiner les lettres, qui sont

⁵ Chez les Romains, les lettres capitales ont des angles aigus car les épitaphes sont gravées au poinçon. La capitale arrondie nommée onciale a des angles adoucis grâce aux boucles, aux panses qui servent à la former.

faites de traits successifs. Le scribe ne peut tracer ses traits que de haut en bas et de gauche à droite. Il ne peut ni remonter, ni revenir en arrière. Avec la cursive, c'est-à-dire une écriture qui court sur le support, la main se lève, écrit plus vite. D'un trait à l'autre, la plume reste posée sur le support et du même coup établit des liaisons d'une lettre à l'autre, et trace en une seule fois pour chaque lettre ce qui se faisait auparavant en plusieurs fois. De plus, les scribes font un usage très divers des abréviations selon le type de documents. Abréger les mots faisait partie de l'apprentissage élémentaire de l'écriture. Alors qu'aujourd'hui chacun abrège à sa guise sans suivre de règles propres, le scribe médiéval apprenait un système d'abréviations uniforme.

Au XV^e siècle, les humanistes ont été confrontés à l'imprimerie et on les a invités à proposer un alphabet qui romprait avec les formes gothiques en usage jusqu'alors. Ils ont donc pris modèle sur l'écriture des ouvrages de la latinité classique. Ils ne savaient pas que les manuscrits qui leur avaient été transmis étaient non pas des exemplaires antiques, mais des copies de l'époque carolingienne. C'est donc à la suite d'une méprise qu'ils ont retenu pour modèle la minuscule caroline, progressivement en déshérence au XIII^e siècle.

En effet, au XIII^e siècle, on observe une grande variété des écritures. Grâce à des plumes biseautées, certains scribes tracent des lettres effilées et courbes, opposent les pleins et les déliés, opposition qui s'accroît au gré de la fantaisie de certains scribes. Le module devient plus petit, les lignes se resserrent, le souci d'économiser le parchemin se répand plus largement. Le XIII^e siècle est ainsi une période de relais entre le XII^e siècle, classique et posé, et les deux derniers siècles du Moyen Âge, envahis par une écriture d'une extrême variété et d'une difficulté croissante.

On oublie alors peu à peu la caroline. Désormais, on parle d'écriture gothique quand les lettres se brisent par opposition à la rondeur de la période antérieure, comme on distingue l'art roman de l'art gothique. Comment comprendre ce qui a provoqué l'accentuation des pleins et des déliés, puis la cassure du tracé ? En fait, l'explication se trouve dans la nouvelle manière de tailler la plume, en biseau et non plus en pointe. De fait, si l'on tient en main une plume biseautée, sans incurver la main, on obtient, en allant de gauche à droite, un trait fin, et de haut en bas un trait plein, dont la graisse est d'autant plus nette que la main appuie fort sur le parchemin. A partir de là, le contraste peut être très fort, comme cela se remarque chez certains scribes. Cette écriture est aussi provoquée par le désir d'écrire plus vite, qui se marque par des mouvements courbes de la plume, par le prolongement des extrémités des lettres quand le scribe, passant d'une lettre à l'autre, laisse la plume traîner sur le parchemin et inscrire un trait parasite, qui transforme peu à peu les caractères et amène à lier entre elles les lettres sans lever la plume.

Parmi les éléments funéraires qui sont également conservés au musée, on trouve notamment deux plates tombes⁶, malheureusement incomplètes. La première, en ardoise, mesurant 106 x 76 cm correspond à la partie inférieure d'une dalle funéraire dont la partie supérieure a disparu. Il s'agit d'une pierre tombale, gravée à l'effigie du défunt, debout ou allongé. On remarque que le style est frontal, plat, sans modelé, ni relief. Le défunt est représenté les bras maladroitement repliés, les mains jointes. Il est vêtu d'une cotte et de chausses, les pieds de profil, posés sur un animal dont il ne reste plus que la queue. L'inscription est située sur le bord de la plaque. Il s'agit de la dalle funéraire de Jean de Biran, fils de Maurin de Biran. Conseiller du comte d'Armagnac, il est mort en 1378.

Pour l'autre plate-tombe, on ne conserve que la partie supérieure qui mesure 59 x 76 cm. Elle est donc de même largeur que la précédente. L'inscription, en partie disparue, est difficile à lire. Le visage du défunt est placé sous un arc trilobé, encadré de pinacles latéraux, au gable décoré de crosses végétales, au motif géométrique formé de quatre lobes dans un cercle. L'œuvre pourrait appartenir là aussi au XIV^e siècle.

En fait, ces objets funéraires appartiennent bien au Moyen Âge et à la façon dont on conserve l'image du défunt dans la pierre. L'épithaphe, par exemple, véritable perpétuation du souvenir du défunt, est utilisée notamment sur les sarcophages païens et chrétiens durant les premiers siècles de notre ère. Nous l'avons vu plus haut, plaques funéraires, plates-tombes, gisants comportent toujours une inscription qui se contente, en général, d'apporter des données factuelles en insistant tout de même sur les qualités du défunt, lequel est souvent dit *bone memorie*. L'épithaphe, ici, ne semble pas destinée à participer au salut du défunt, mais à perpétuer sa mémoire et les actes de sa vie qui lui ont permis de bénéficier d'une mention près de l'autel. Comme on a pu le voir, cet honneur est accordé aux gens d'église, aux clercs ainsi qu'à certains laïcs suffisamment puissants et riches pour que cela leur permette d'accéder à la perpétuation de ce souvenir.

Aux époques antérieures, mérovingienne, carolingienne, avant l'An Mil, par exemple, c'est le sarcophage qui est privilégié, soit disposé dans le sol, donc invisible, soit au-dessus du sol, dans l'église, dans une chapelle, près de l'autel. Justement, à partir du XI^e siècle, le tombeau, la sépulture, le monument funéraire commencent à être mis en valeur, plus spécialement lorsqu'il s'agit de la dépouille d'un saint ou d'un martyr, mais il peut également s'agir d'un laïc dont la personnalité et les actes ont rejailli sur le monument religieux et la communauté qu'il accueille. Dans les dernières années du XI^e siècle, le tombeau est réalisé à la mort du défunt et non plusieurs années plus tard, de manière rétrospective. C'est ainsi que, progressivement, la représentation funéraire évolue vers une plus grande monumentalité et une mise en valeur du défunt.

⁶ La plate tombe ou dalle funéraire est un monument funéraire formé d'une grande plaque de pierre ou de métal sur laquelle est gravée une représentation du défunt, éventuellement accompagnée d'un décor architectural ou d'une épithaphe.

Cela conduit à l'apparition du gisant vers le milieu du XIII^e siècle, même si ce mode de représentation commençait à être utilisé vers le milieu du siècle précédent. Il s'agit à nouveau de commémorer la haute hiérarchie religieuse et civile. Le gisant est constitué d'une statue du personnage figuré vivant, ressuscité ou les yeux fermés, en position debout mais couché sur une table lisse placée sur une cuve dérivant de celle du sarcophage. Le choix des matériaux permet de mettre en avant le statut du défunt, la personnalité de l'artiste, sa maîtrise technique. A partir des années 1250, on assiste à la diffusion de la sculpture funéraire dans de nouvelles couches de la société. L'une des raisons principales de cette « démocratisation » de l'objet funéraire, c'est la multiplication des messes dites pour les défunts dans les édifices religieux, notamment chez les Mendiants. En effet, les Dominicains, les Franciscains, les Carmes vont ouvrir leurs édifices aux défunts qu'ils vont accueillir chez eux.

Qui sont ces privilégiés ? Les membres de la petite noblesse rurale, les chevaliers, mais surtout les membres de la bourgeoisie naissante, les commerçants, les artisans qui se sont enrichis. A la fin du siècle, l'expansion sociale de cette pratique touche toutes les classes aisées de la société. La tombe apparaît comme un moyen d'affirmer sa puissance : le chevalier est représenté armé, le marchand est en civil, habillé d'étoffes luxueuses. Au plan pratique, la dalle tient la place principale dans la production funéraire, à la fois moins onéreuse et moins esthétique. La demande étant forte, apparaissent les tombiers, véritables spécialistes de cette sculpture funéraire, travaillant dans des ateliers dans lesquels la standardisation permet de résoudre les difficultés liées à l'expansion de ce marché. L'iconographie évolue assez peu : le défunt est représenté allongé, les yeux le plus souvent ouverts, mais parfois fermés, les mains croisés sur la poitrine ou les mains jointes en signe de prière. Petit à petit, au cours du XIII^e siècle, on cherche à rendre reconnaissables les défunts pour transmettre le souvenir de leur apparence extérieure, le plus souvent à l'âge de trente-trois ans, âge parfait puisque étant celui de la mort du Christ. Ce n'est qu'à la fin du XIV^e siècle qu'une nouvelle étape est franchie dans la recherche de réalisme avec des représentations plus dures, marquées par l'âge et par la mort. Ici, le décès n'est plus nié mais s'affirme comme le passage essentiel entre ce monde et l'autre.

Bibliographie indicative

- Ariès, Philippe, *L'homme devant la mort*, Paris 1985.
- Chaumet, Marie-Pierre, *Guide des collections, sculptures gothiques*, Musée des Augustins, 1998.
- Dectot, Xavier, *Pierres tombales médiévales, sculptures de l'au-delà*, éd. REMPART, 2006.
- Erlande-Brandenburg, Alain, *Le roi est mort. Etudes sur les funérailles, les sépultures et les tombeaux des rois de France jusqu'à la fin du XIII^e siècle*, Genève-Paris, 1975.
- Parisse, Michel, *Manuel de paléographie médiévale*, Paris, 2006.
- Pradalier-Schlumberger, Michèle, *Toulouse et le Languedoc, la sculpture gothique XIII^e-XIV^e siècles*, Toulouse, 1998.